

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 25 novembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS SOCIALES

HANDICAP : 1 900 503 € DE DOTATIONS ATTRIBUÉES AUX STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de ses missions de soutien du handicap, le Département participe au financement des Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et des Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Ces établissements sont spécialisés dans l'accueil des adultes en situation de handicap.

- **En 2022, les dotations de fonctionnement attribuées par le Département s'élèvent à 1 648 487 € au bénéfice de 4 SAVS et 252 016 € au bénéfice de 3 SAMSAH.**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

TRAVAUX D'AMÉLIORATION PASTORALE

Le Département apporte une aide financière aux associations foncières pastorales et aux groupements pastoraux pour le financement de travaux d'aménagement des estives.

- **56 450 € de subventions ont été attribuées au bénéfice de 8 groupements d'éleveurs des Hautes-Pyrénées.**

FONDS D'URGENCE ROUTIER INTEMPÉRIES : UNE AIDE POUR LA COMMUNE DE SARRANCOLIN

La commune de Sarrancolin a sollicité l'intervention du Fonds d'Urgence Intempéries (FURI) suite à des dégâts de voirie causés par des intempéries en janvier 2022.

- **Une aide de 100 000 € a été attribuée par le Département pour soutenir la commune.**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

ÉDUCATION / COLLÈGES

TROIS COLLÈGES REJOIGNENT LE DISPOSITIF « MOBY »

Trois communes ont sollicité le Département pour mettre en œuvre le programme « Moby » au sein des collèges de leur territoire : Saint-Laurent de Neste, Loures-Barousse et Argelès-Gazost.

Piloté par la société Eco CO2, le programme « Moby » aide les collectivités locales et les établissements scolaires en limitant le recours à la voiture individuelle et en développant les modes de déplacements actifs ou partagés : marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage pour les trajets domicile-école. Le programme Moby prendra fin au plus tard en juin 2024.

- **22 281 € ont été attribués par le Département au financement de ce dispositif.**

IUT DE TARBES : UNE AIDE POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

- **Une subvention de 25 000 € a été attribuée par le Département au bénéfice de l'IUT de Tarbes** pour l'acquisition de matériel numérique : scanner 3D, perthomètre, microscope, applications de réalité virtuelle, drones communicants.

SPORT

JEUX OLYMPIQUES : TROIS ATHLÈTES HAUTES-PYRÉNÉENS SOUTENUS

Trois athlètes hauts-pyrénéens s'entraînent en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : **Boris Neveu en canoë kayak, Maxime Pianfetti en escrime et David Toupé en badminton.**

- **Afin de les accompagner dans cette préparation, le Département a voté l'attribution d'une aide de 6 000 € par an et par athlète jusqu'en 2024.**
- **Au total, 35 sportifs hauts-pyrénéens de haut niveau professionnel ont bénéficié d'une subvention du Département dans le cadre du programme « Aide au sport » pour un montant de 51 100 € suite au dernier examen de dossiers.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr